

Compte-rendu de la réunion du C.A. de l'EGQ

2016-11-29

19h30

Présences : Isabelle Couture, François Gaulin, Nancy Morency, Jean-François Perron, Jean-Pierre Gagnon et Daniel Darby via le téléphone

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Quelques sujets sont ajoutés en varia

2. Lecture du PV de la réunion du 2016-09-20 et adoption.

3. Suivi de la réunion du 20 septembre 2016

3.1 Recrutement et auditions : nous avons quelques candidates en banque (femmes seulement). Nous convenons de ne pas faire d'auditions dans l'immédiat mais plutôt en janvier.

3.2 Toges : discussion à reprendre plus tard.

3.3 Captation audio-video du 12 octobre : Claude a relancé Jacques Montminy pour obtenir l'enregistrement afin de réaliser la première étape consistant à retirer ce qui n'est pas acceptable; à partir de ce qui restera, un montage pourra être fait avec les captations video (nous n'avons présentement que ce qui a été capté par la caméra fixe). Ce sera un bon outil de travail pour identifier nos aspects à améliorer mais, à utiliser avec discernement. On vise à ce que l'outil pour le booking soit disponible au printemps 2017.

4. Retour sur Le Domaine Forget

Nous sommes unanimes quant au beau moment qu'on y a passé et au bon travail qui y a été réalisé, particulièrement les ateliers avec les micros; excellent moyen pour se sensibiliser au blend. Le climat était bon; les membres démontraient une belle attitude tant pour le travail musical que pour le partage des tâches. On remarque que les nouveaux membres ont bien pris leur place. L'attitude de Claude pour nous faire travailler a été excellente : relaxe et bien orientée. Isabelle a été très occupée avec l'animation du jeu mais ce fut un bon moment aussi. Jean-François considère qu'on forme un c.a. du tonnerre. Daniel suggère qu'un remerciement officiel soit adressé à Claude; Jean-Pierre propose de s'en charger lors de la prochaine répétition.

5. Gestion de l'assiduité

Le tableau des présences révèle que plusieurs membres n'ont pas atteint le 80% (si ce n'est le 70%) requis au cours de la dernière année. On peut comprendre l'aspect incontrôlable des problèmes de santé, des projets spéciaux temporaires pour certaines personnes et de la particularité des vacances estivales. Le constat fait état de cinq à six

personnes plus précisément ciblées et cela, non seulement en ce qui concerne leurs absences, mais aussi leurs retards, départs avant la fin, apprentissage et attitude en général. Quelques membres du c.a. se partagent la tâche d'intervenir auprès de ces personnes lors d'une répétition à la mi-décembre.

L'intervention devrait débiter en donnant à la personne son résultat de présence et ne devra pas porter sur une justification de ses absences; il s'agira plutôt de lui demander si elle considère avoir la disponibilité nécessaire pour continuer à faire partie du groupe. On lui demanderait alors de nous faire part des moyens qu'elle entend prendre pour corriger la situation et nous préverons réévaluer la situation avec elle trois mois plus tard.

Nous retenons qu'il faudra discuter à nouveau de la façon de gérer la période d'été.

6. Assemblée Générale Annuelle

À prévoir en janvier

7. Varia

7.1 Comité répertoire :

Une rencontre a eu lieu dans la semaine avant le Domaine Forget. Une nouvelle pièce a été retenue parmi celles soumises au vote populaire; il ne s'agit pas de celle qui a reçu le plus de votes car c'en aurait été une qui ressemblait trop à « You Are Good »; c'est là où le comité répertoire joue son rôle visant à assurer un équilibre dans le choix des pièces.

7.2 Auditions à faire pour substituts de solistes :

Plusieurs pièces seraient visées (Isabelle en a la liste). Ce serait à reprendre en janvier mais nous retenons qu'il ne faudrait pas faire cela en blitz.

7.3 Départ annoncé

Marie-Pierre nous a informés qu'elle quittera le groupe en janvier car elle et sa famille déménageront à La Tuque pour entreprendre une nouvelle vie. Elle demande notre avis quant au moment de l'annoncer au groupe, Jeff lui suggèrera de le faire à la fin de la prochaine répétition.

Par :

François Gaulin, membre-secrétaire du c.a.